

Demande de transfert entrant pour 2023-2024

Les dossiers sont à transmettre à l'adresse suivante au plus tard le **31 mai 2023** :

FACULTE DE SANTE
Département Médecine Maïeutique Paramédical
Service Scolarité 1^{er} et 2^{ème} cycle
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse

Les pièces à joindre au dossier sont les suivantes :

- Lettre de motivation indiquant l'objet de la demande de transfert et joindre les pièces justificatives nécessaires (justificatif de domicile de moins de 3 mois, PACS, mariage, justificatif de mutation, ...).
- Relevés de notes des études de médecine
- Programme d'enseignement de la Faculté d'origine (syllabus).
- Autorisation du Doyen de la Faculté d'origine.
- Copie de la pièce d'identité

Les demandes de transferts sont strictement contingentées. Les décisions d'acceptation ou de non acceptation des demandes relèvent de l'autorité de la Doyenne.

Il est préférable de demander les transferts à la fin du premier cycle, pour une entrée dans le second cycle.